



# Le président français annonce le nouveau cap dans la lutte contre le coronavirus

Par [Olivier Renault](#)

Région : [L'Europe](#)

Mondialisation.ca, 28 novembre 2020

[Observateur Continental](#) 25 novembre 2020

**Emmanuel Macron a parlé aux Français ce mardi à 20h depuis l'Élysée pour annoncer de nouvelles perspectives dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus, en précisant un calendrier en trois étapes, dont un déconfinement le 15 décembre, si la situation sanitaire le permet.**

Le président français a répondu aux questions que se posaient les Français, au cours de son allocution télévisée. En précisant trois étapes, dont la levée du confinement, qui pourrait intervenir le 15 décembre. *Observateur Continental* revient ce qui va se passer dans chaque domaine.

Isolement des personnes contaminées, y compris de manière plus contraignante

Emmanuel Macron a annoncé des résultats encourageants dans la lutte pour ralentir la circulation du coronavirus. Il a déclaré que «le nombre de cas positifs a fortement reculé» en expliquant qu'il y avait 20.000 cas par jour en moyenne la semaine dernière. Ce mardi, le nombre de personnes hospitalisées en réanimation est passé à 4.300 et il a affirmé que «le pic de la seconde vague est passé» et en félicitant les Français par «vos efforts ont payé». Également, Il a fixé un cap pour que la politique de tests soit plus efficace en déclarant que «début janvier, aucun test ne devra mettre plus de 24 heures entre sa demande et son résultat». Le chef de l'État souhaite plus de fermeté envers des personnes qui sont malades et qui refusent de rester chez elles en déclarant que «je souhaite que le gouvernement et le Parlement prévoient les conditions pour s'assurer de l'isolement des personnes contaminées, y compris de manière plus contraignante» et en promettant que «ces personnes seront accompagnées sur le plan matériel, sanitaire, psychologique».

Les magasins rouverts sous conditions

Le président de la France veut donner la possibilité aux Français d'effectuer leurs achats de Noël. Il a annoncé la réouverture des commerces dits «non essentiels», comme les librairies ou les boutiques de vêtements et tous les autres, qui interviendra dès ce samedi matin, mais avec un protocole sanitaire strict et en fermant au plus tard à 21h.

Instauration d'un couvre-feu

L'attestation de déplacement reste en vigueur. Cependant à partir de samedi, les Français pourront sortir trois heures par jour au lieu d'une et circuler dans un rayon de 20 kilomètres au lieu d'un kilomètre. Le télétravail quand il est possible, reste aussi la norme. Si le 15 décembre, la France enregistre moins de 5.000 contaminations au coronavirus par jour

et compte moins de 2.500 personnes en réanimation, «le confinement sera alors levé», a déclaré Emmanuel Macron.

Cependant un couvre-feu sera instauré de 21h à 7h du matin. Sauf le 24 et le 31 décembre «où l'on pourra circuler librement», a souligné Emmanuel Marcon.

Il ne sera pas possible de partir skier à Noël

Si le chef de l'Etat n'a pas fixé de limite pour les réunions de famille, il a malgré tout demandé aux Français de «limiter le nombre d'adultes présents» en insistant beaucoup sur le respect des mesures barrières à domicile en déclarant: «Portons un masque y compris à la maison, si des parents et amis s'y trouvent». Mais, il ne sera pas possible de partir skier à Noël. Le président français a évoqué la possibilité de permettre un accès aux sports d'hiver «courant janvier».

Des annonces pour les élèves et les étudiants

A partir de samedi, les activités extrascolaires en plein air seront à nouveau possibles. Quant aux lycées, contraints pour l'heure d'accueillir en demi-groupes les élèves, ils pourraient à nouveau proposer des cours à 100 % en présentiel à partir du 20 janvier, si le nombre de contaminations quotidiennes par le Covid-19 en France reste sous la barre des 5.000, Et quinze jours plus tard, les universités pourraient elles aussi rouvrir leurs portes à tous les étudiants.

Les lieux de cultes rouverts avec une limite.

Dès ce samedi, il sera possible d'aller prier dans les lieux de culte, mais en petit groupe. En effet, le gouvernement a limité les offices à 30 personnes.

Une date pour la réouverture des théâtres, des musées et des cinémas

Si le 15 décembre, la situation sanitaire ne s'est arrangée dans les conditions indiquées plus haut, ces lieux de culture pourront rouvrir dans le cadre d'un protocole strict.

Les restaurants, bars, discothèques, parcs d'attractions et salles de sport toujours dans l'attente

Ces lieux ne vont pas encore pouvoir accueillir du public demain. Cependant, si le nombre de cas de coronavirus est inférieur à 5.000 le 20 janvier, «on pourra prendre de nouvelles décisions», a informé Emmanuel Macron en parlant de la réouverture possible des restaurants et des salles de sport. En outre, aucune date n'est fixée pour les bars et les discothèques. Emmanuel Macron a annoncé de nouvelles aides pour toutes ces entreprises pour cette raison. «Les restaurants, les bars, les salles de sport, les discothèques, tous les établissements qui resteront fermés administrativement se verront verser, quelle que soit leur taille, 20 % de leur chiffre d'affaires de l'année 2019 si cette option est préférable pour eux aux 10.000 euros du fonds de solidarité», a-t-il précisé.

Les personnes fragiles, les premières bénéficiaires pour le vaccin

Très attendu sur la vaccination, il a déclaré que «je ne rendrai pas la vaccination obligatoire» en précisant que les personnes fragiles en seraient les premières bénéficiaires dès la fin décembre ou au début du mois de janvier. Certains vaccins seront disponibles et une seconde génération de vaccins arrivera au printemps. Egalement, le président a aussi

annoncé la création d'un comité scientifique de suivi du vaccin et d'un collectif citoyen dans le but de garantir le plus de transparence possible.

**Olivier Renault**

La source originale de cet article est [Observateur Continental](#)

Copyright © [Olivier Renault](#), [Observateur Continental](#), 2020

---

Articles Par : [Olivier Renault](#)

### **A propos :**

Olivier Renault, journaliste. Il travaillé, entre autres, pour RUE89, Die Junge Freiheit, des sociétés de production à Berlin et Hambourg pour la télévision allemande...

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)